



**Chambres de Métiers
et de l'Artisanat**

Seine-Maritime

Présidence
DM/CP/CG 137-14
Mandature 2010 – 2015
Bureau 2010-2015/2014/29

**PROCES VERBAL N° 2010-2015/2014-29
BUREAU DU 08 SEPTEMBRE 2014**

Sur convocation de Monsieur MOULARD, Président de la chambre de métiers et de l'artisanat de Seine-Maritime, les membres du bureau se sont réunis le Lundi 08 Septembre 2014 à 09h30 au siège de la CMA 76, 135 Boulevard de l'Europe à Rouen.

Préliminaire : Approbation du procès-verbal du bureau en date du 25/06/14.

Le procès verbal de la réunion de Bureau du 25/06/14 est approuvé à l'unanimité des membres présents.

I – MISE EN ŒUVRE DU PLAN DE REDRESSEMENT

A- POINTS D'INFORMATION

Point n°1 : Baromètre d'activité de la CMA 76 et indicateurs économiques

Point n°2 : Point d'étape relatif à la vente au CROUS, au déménagement des services et à la rationalisation de la copropriété.

Point n°3 : Point sur les possibilités de recours à des dispositifs d'insertion professionnelle pour la CMA 76.

B- POINTS SOUMIS AU VOTE

Point n°4 : Proposition d'autoriser le Président, en sa qualité de représentant légal de la CMA 76 d'interjeter appel de la décision de rejet du Ministère de l'artisanat, Ministère de tutelle de la CMA 76, concernant le licenciement d'un agent ayant la qualité de délégué syndical.

Résolution 2012-2015 / 2014-29 B.162 :

LA PROPOSITION D'AUTORISER LE PRESIDENT, EN SA QUALITE DE REPRESENTANT LEGAL DE LA CMA 76 D'INTERJETER APPEL DE LA DECISION DE REJET DU MINISTERE DE L'ARTISANAT, MINISTERE DE TUTELLE DE LA CMA 76, CONCERNANT LE LICENCIEMENT D'UN AGENT AYANT LA QUALITE DE DELEGUE SYNDICAL EST APPROUVEE A L'UNANIMITE DES MEMBRES PRESENTS DU BUREAU.

Point n°5 : Désignation des élus (un titulaire et deux suppléants) pour intégrer le groupe de travail issu du dispositif ARCOLE.

Résolution 2012-2015 / 2014-29 B.163 :

LA COMPOSITION DU GROUPE DE TRAVAIL ISSU DU DISPOSITIF ARCOLE COMPRENANT POUR LE COLLEGE EMPLOYEUR : M. LE PRESIDENT MOULARD, M. MORAIS ET MME CANTEREL EST APPROUVEE A L'UNANIMITE DES MEMBRES PRESENTS DU BUREAU.

Point n°5.b : Proposition d'ajouter un point à l'ordre du jour durant la séance en vertu de l'article 22 du règlement intérieur de la CMA 76.

Proposition de validation du plan de financement et d'investissement du projet FEDER présenté dans l'annexe 3 relatif au projet Hanovre Bienvenue préalablement exposé aux membres du Bureau lors de la séance du 25/06/14.

Résolution 2012-2015 / 2014-29 B.164 :

LA PROPOSITION D'AJOUT D'UN POINT EN SEANCE EN VERTU DE L'ARTICLE 22 DU REGLEMENT INTERIEUR EST APPROUVEE A L'UNANIMITE DES MEMBRES PRESENTS DU BUREAU.

LA PROPOSITION DE PLAN DE FINANCEMENT ET D'INVESTISSEMENT PRESENTEE EN SEANCE DU PROJET FEDER RELATIF AU PROJET HANOVRE BIENVENUE, EXPOSE LORS DU BUREAU DU 25/06/14, EST APPROUVEE A L'UNANIMITE DES MEMBRES PRESENTS DU BUREAU.

II- PROCESSUS DE REGIONALISATION

POINTS D'INFORMATION

Point n°6 : Etat d'avancement des questions régionales et point sur l'ordre du jour du prochain Bureau de la CRMA

Point n°6b : Proposition d'ajouter un point à l'ordre du jour durant la séance en vertu de l'article 22 du règlement intérieur de la CMA 76.

Proposition de mandater Mme Charlotte PANOUILLE, Secrétaire générale de la CMA 76 pour négocier le budget régional selon les principes discutés lors du présent Bureau et comprenant notamment : les affichages politiques relatifs à la proximité, les CDD des fonctions supports régionales, l'augmentation du niveau de la taxe et la méthode d'élaboration budgétaire avec les Secrétaires généraux.

Proposition de voter un avis négatif de principe pour le budget 2015 sauf si les points suivants sont levés lors de la discussion :

- **Affichage politique d'un budget libérant des financements significatifs pour les actions de proximité de la fin de mandature ;**
- **Augmentation du niveau de taxe dédié aux actions de proximité des CMA départementales ;**
- **Non renouvellement des CDD sur fonctions supports si la mission peut être assurée au sein d'une CMA départementale ;**
- **Examen du renouvellement de chaque CDD CRMA au regard des financements mobilisés pour la CRMA et son impact en termes de proximité ;**
- **Méthode d'élaboration budgétaire CRMA associant de façon étroite les directeurs financiers et les Secrétaires généraux des CMA départementales.**

Proposition de rédiger un courrier informant la CRMA de la position de la CMA 76.

Résolution 2012-2015 /2014-29 B.165 :

LA PROPOSITION D'AJOUT D'UN POINT EN SEANCE EN VERTU DE L'ARTICLE 22 DU REGLEMENT INTERIEUR EST APPROUVEE A L'UNANIMITE DES MEMBRES PRESENTS DU BUREAU.

LA PROPOSITION DE MANDATER MME CHARLOTTE PANOUILLE, SECRETAIRE GENERALE DE LA CMA 76 POUR NEGOCIER LE BUDGET REGIONAL SELON LES PRINCIPES DISCUTES LORS DU PRESENT BUREAU ET COMPRENANT NOTAMMENT LES AFFICHAGES POLITIQUES RELATIFS A LA PROXIMITE, LES CDD DES FONCTIONS SUPPORTS REGIONALES, LA TAXE ET LA METHODE D'ELABORATION BUDGETAIRE AVEC LES SECRETAIRES GENERAUX DE LA CRMA ET DE LA CMA 27 EST APPROUVEE A L'UNANIMITE DES MEMBRES PRESENTS DU BUREAU.

LA PROPOSITION DE VOTER UN AVIS NEGATIF DE PRINCIPE POUR LE BUDGET 2015 SAUF SI LES POINTS SUIVANTS SONT LEVES LORS DE LA DISCUSSION :

- **AFFICHAGE POLITIQUE D'UN BUDGET LIBERANT DES FINANCEMENTS SIGNIFICATIFS POUR LES ACTIONS DE PROXIMITE DE LA FIN DE MANDATURE ;**
- **AUGMENTATION DU NIVEAU DE TAXE DEDIE AUX ACTIONS DE PROXIMITE DES CMA DEPARTEMENTALES ;**
- **NON RENOUVELLEMENT DES CDD SUR FONCTIONS SUPPORTS SI LA MISSION PEUT ETRE ASSUREE AU SEIN D'UNE CMA DEPARTEMENTALE ;**
- **EXAMEN DU RENOUVELLEMENT DE CHAQUE CDD CRMA AU REGARD DES FINANCEMENTS MOBILISES POUR LA CRMA ET SON IMPACT EN TERMES DE PROXIMITE ;**
- **METHODE D'ELABORATION BUDGETAIRE CRMA ASSOCIANT DE FAÇON ETROITE LES DIRECTEURS FINANCIERS ET LES SECRETAIRES GENERAUX DES CMA DEPARTEMENTALES.**

EST APPROUVEE A L'UNANIMITE DES MEMBRES PRESENTS DU BUREAU.

LA PROPOSITION DE REDIGER UN COURRIER INFORMANT LA CRMA DE LA POSITION DE LA CMA 76, EST APPROUVEE A L'UNANIMITE DES MEMBRES PRESENTS DU BUREAU.

Point n°7 : Mise à disposition d'un chargé de développement économique à la CMA 27.

III- ACTUALITE LOCALE ET NATIONALE DES CMA

A - POINTS D'INFORMATION

Point n°8 : Mission de contrôle en cours du CGeFi : planning des premiers rendus

Point n°9 : Point sur le versement des aides régionales relatives aux contrats d'apprentissage

Point n°10 : Impact de la loi Artisanat du 18 juin 2014 sur l'activité de la CMA 76

Point n°11 : Intégration des nouveaux membres élus

B- POINTS SOUMIS AU VOTE

Point n°12 Renouvellement des membres élus des commissions de finances, de la reconnaissance artisanale, des affaires générales et des conflits d'intérêts faisant suite aux démissions de plusieurs membres élus.

Proposition d'inscription à l'ordre du jour de la plus prochaine assemblée générale l'ensemble de cette proposition.

Résolution 2012-2015 / 2014-29 B.166 :

LA PROPOSITION DE RENOUELEMENT DES MEMBRES ELUS DES COMMISSIONS DE FINANCES, DE LA RECONNAISSANCE ARTISANALE, DES AFFAIRES GENERALE ET DES CONFLITS D'INTERETS SUITE A LA DEMISSION DE PLUSIEURS MEMBRES ELUS EST APPROUVEE A L'UNANIMITE DES MEMBRES PRESENTS DU BUREAU.

LA PROPOSITION D'INSCRIRE L'ENSEMBLE DE CETTE PROPOSITION A L'ORDRE DU JOUR DE LA PLUS PROCHAINE ASSEMBLEE GENERALE EST APPROUVEE A L'UNANIMITE DES MEMBRES PRESENTS DU BUREAU.

Point n°13 : Constitution d'un groupe de travail relatif au bilan de mandature. Appel à volontaires

Résolution 2012-2015 / 2014-29 B.167 :

LA CONSTITUTION D'UN GROUPE DE TRAVAIL RELATIF AU BILAN DE MANDATURE COMPOSE DE M. MOULARD, M. MOLLIN, M. DORE, M. HUBERT, M. PARRET ET DE M. LARCHEVEQUE EST APPROUVEE A L'UNANIMITE DES MEMBRES PRESENTS DU BUREAU.

Point n°14 : Désignation de membres de la Commissions des valeurs locatives des locaux professionnels et la Commission des impôts directs locaux

Résolution 2012-2015 / 2014-29 B.168 :

LA DESIGNATION DES ELUS SUIVANTS POUR PRENDRE PART :

A LA COMMISSION DES VALEURS LOCATIVES DES LOCAUX PROFESSIONNELS

- **M. DARTOIS ET MME CANTEREL (TITULAIRES)**
- **M. BARDOR ET M. MORAIS (SUPPLEANTS)**

A LA COMMISSION DES IMPOTS DIRECTS LOCAUX

- **M. LARCHEVEQUE ET M. LOUVET (TITULAIRES)**
- **M. PARRET ET M. HUBERT (SUPPLEANTS)**

EST APPROUVEE A L'UNANIMITE DES MEMBRES PRESENTS DU BUREAU.

La séance levée à 12h35.

Pascal PARRET
1^{er} Secrétaire adjoint

Dominique MOULARD,
Président de la CMA 76.

